



p.10 LA SARTHE EN ACTION

Les circuits courts montent en puissance !



p.6 LA SARTHE EN ACTION

Le Conseil général intensifie ses investissements routiers



p.17 DOSSIER

« Musique, danse et théâtre pour tous en Sarthe »



p.21 À LA RENCONTRE DE

Vincent Collet

Conseil général

Sarthe



p.4

LA SARTHE EN ACTION

*Valor Pôle 72 prend du poids
Le Conseil général soutient les pôles de santé
Handball : l'équipe de France bientôt en Sarthe*



p.16

UNE JOURNÉE AVEC...

*Nathalie Bibal,
Agent du Conseil général, intervenante transport*



p.17

DOSSIER

Musique, danse et théâtre pour tous en Sarthe !



p.21

À LA RENCONTRE DE...

*Vincent Collet,
Entraîneur de l'équipe de France de Basket
Champion d'Europe 2013*



p.22

CHEZ VOUS

*Le Mans : un collège au nom de Costa Gavras
Canton de Sablé-sur-Sarthe : 36 logements BBC*



p.26

AGENDA

Cross Ouest-France - Pays de La Loire



p.29

SARTHE DÉCOUVERTES

Les Petits Sablés, un délicieux goût de légende



Le magazine d'information du Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Jean-Marie Geveaux, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : machinbidule
Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Léonce Deprez /
N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 132 / Novembre 2013 / 281 900 exemplaires •
Distribution : mediapost • Internet : www.sarthe.com / www.cg72.fr •





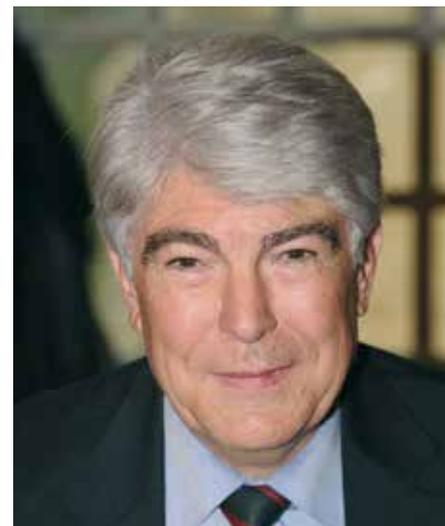
« *Avoir une capacité
d'initiative* »

Jean-Marie GEVEAUX

Président du Conseil général de la Sarthe

Le mois dernier, le Conseil général a adopté le plan Collège Performant. Pour vous, c'est un symbole ?

Oui, à plusieurs titres. C'est tout d'abord l'aboutissement d'une réflexion concertée menée depuis un an au sein de l'Assemblée départementale, d'un véritable travail prospectif et méthodique selon un canevas clairement défini. C'est un acte responsable de la collectivité départementale en faveur du secteur de l'Education dont elle a la compétence à savoir les 58 collèges publics du département. C'est enfin l'engagement de consacrer une enveloppe annuelle de 22 Millions d'euros pour la modernisation des collèges publics soit un montant global de 330 Millions d'euros sur 15 ans.



La politique d'investissement du Département est ainsi confortée ?

J'ai eu l'occasion de l'affirmer dans « La Sarthe » à plusieurs reprises : le Conseil général de la Sarthe peut poursuivre, grâce à sa gestion saine, à son désendettement, une politique annuelle d'investissement de près de 100 millions d'euros. Les lecteurs peuvent en découvrir plusieurs facettes : travaux routiers, soutien aux communes... J'ai récemment proposé un plan de soutien à l'économie sarthoise qui sera débattu en décembre lors du vote du budget. Ce sera un engagement supplémentaire en faveur de l'investissement dans un contexte économique malheureusement très difficile.

Un contexte également difficile pour les collectivités locales...

Sans rentrer dans une polémique stérile, il faut reconnaître que les promesses de campagne du Président de la République n'ont pas été tenues. C'est le cas avec une première, celle de la baisse historique des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Nous devons aussi faire évoluer notre budget en fonction de la croissance des dépenses de solidarité, je pense notamment à la hausse du nombre de bénéficiaires du RSA, à la revalorisation de l'allocation décidée de façon unilatérale par le Gouvernement. Dans ce contexte, deux mots sont essentiels : vigilance et initiative, la vigilance budgétaire, l'initiative pour conserver une Sarthe entreprenante.



Cristal Pack poursuit son ascension

Spécialisée dans la transformation et l'impression de matières plastiques destinées à l'emballage, Cristal Pack s'installe dans de nouveaux locaux situés dans la zone de l'Arche à La Ferté-Bernard.

C'est au mois de février prochain que Cristal Pack va quitter les locaux où elle a vu le jour en décembre 2008. Les raisons de ce déménagement ? Une croissance continue de ses activités. Aidée au lancement par le Conseil général, l'entreprise fertoise ne cesse depuis de progresser. Avec en première année un chiffre d'affaires de 600 000 € avec 4 employés, Cristal Pack réalisait 2 millions d'euros en 2012 ! L'exercice de cette année devrait confirmer la bonne santé de l'entreprise avec un volume financier de 3 millions d'euros pour 16 salariés. Positionnée

sur une niche, elle fournit en étuis, coffrets et fourreaux plastiques, les secteurs de la cosmétique, des spiritueux, du multimédia et de la parapharmacie. La société sarthoise, gérée par ses créateurs, Yohann Vanneau et Nicolas Guillard, est ainsi en mesure de produire des séries de 500 à 1 million de pièces.

Place à la diversification

En franchissant un nouveau cap avec ce déménagement, Cristal Pack voit plus loin. « Nous allons occuper un bâtiment de 1 700 m² situé à proximité du site actuel » expliquent ses dirigeants.



Cette nouvelle capacité va leur donner également les moyens d'investir dans de nouvelles machines de production. Une nécessité pour contrer la rude concurrence européenne. En gagnant en productivité et en automatisant toujours davantage, Cristal Pack espère bien poursuivre son ascension. L'entreprise s'apprête également à diversifier ses activités vers le façonnage de pe-

Les deux dirigeants, Yohann Vanneau et Nicolas Guillard, espèrent bien développer les activités de Cristal Pack dans leurs nouveaux locaux.

tites séries d'une à dix pièces à forte valeur ajoutée. Enfin, le spécialiste de l'emballage envisage de se doter d'un site internet dédié à cette activité qui pourrait représenter à terme 10% du chiffre d'affaires.

Valor Pôle 72 prend du poids

Filiale de Passenaud Recyclage et Sita France, le centre de tri Valor Pôle 72, situé au Mans, monte en puissance. Inauguré en septembre, il s'appuie sur de nouvelles technologies de valorisation de déchets.



Valor Pôle espère traiter sur son nouveau site jusqu'à 123 tonnes de déchets par an.

Le nouveau centre de tri Valor Pôle 72 déploie des systèmes les plus avancés pour garan-

tir un traitement affiné et une valorisation optimale des flux grâce notamment à quatre séparateurs balistiques pour répartir les éléments « creux » et les éléments « plats ». Puis sept trieurs optiques séparent

le papier et les journaux des cartons ainsi que différents types de bouteilles plastiques, bidons, briques, etc. Autre innovation, une machine isole méthodiquement les métaux ferreux et une installation à courant tri les canettes en aluminium. La nouvelle génération du tri est en action.

D'impressionnants tonnages

Présente lors de l'inauguration du site avec Dominique Le Mèner, vice-président du Conseil général, Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission Développement durable et Environnement, s'est déclarée impressionnée par la modernité des installations qui permettent de trier d'importants tonnages de déchets. Si, en effet, la capacité actuelle assure le traitement de 45 000 tonnes annuellement, les perspectives s'an-

noncent encore plus ambitieuses. À terme, Valor Pôle 72 assurera le tri et le conditionnement de déchets industriels grâce à un centre de transfert de déchets ultimes, une déchetterie industrielle et artisanale avec une zone de transit de déchets dangereux, une plate-forme de broyage et de valorisation du bois, une activité de bio déconditionnement des déchets organiques, une plate-forme de tri des déchets de chantier et une base de camions de collecte. « Au total, cette activité pourra traiter une capacité de 123 tonnes par an » assure Hervé Passenaud, directeur de Valor Pôle 72.

Valor pôle 72 en chiffres

- 50 emplois créés à terme
- 123 tonnes de capacité
- 313 000 habitants collectés.

Un nouvel outil pour recruter en Sarthe !

www.ca-recrute-en.sarthe.com est un nouveau service de diffusion d'offres d'emploi et de stages proposé gratuitement par Sarthe Développement aux entreprises sarthoises. Une première en France.

La recherche de profils, parfois pointus, correspondant aux besoins d'une entreprise est l'un des facteurs de son succès. Pour aider les entreprises sarthoises dans cette recherche, Sarthe Développement, l'agence départementale de développement économique et touristique, propose désormais un nouvel outil de recrutement, en partenariat avec **Multiposting***.

Avec www.ca-recrute-en.sarthe.com, elles peuvent saisir et diffuser leurs offres d'emploi et de stage (de bac à bac + 5) sur une multitude de sites, en un seul clic ! Une seule saisie est en effet né-

cessaire pour diffuser l'annonce sur plus de 500 sites d'emploi, 1800 sites d'écoles, d'universités, d'associations d'anciens élèves et sur les réseaux sociaux (Viadeo, LinkedIn, Facebook). L'outil offre aussi la possibilité d'affiner la recherche en ciblant les sites en fonction du profil recherché.

Gratuit pour les entreprises

Ce service en ligne est proposé gratuitement aux entreprises sarthoises (ou dont le siège est en Sarthe), sur inscription. Elles disposent ensuite d'un espace privé et

↳ Une multidiffusion des offres est offerte aux entreprises sarthoises.



personnalisé à partir duquel elles peuvent suivre en temps réel et statistiquement les retours obtenus, modifier, supprimer ou rediffuser en ligne les annonces.

Notons que www.ca-recrute-en.sarthe.com est aussi une vitrine du département avec une présentation de son tissu économique et de sa qualité de vie.

*De quoi parlons-nous ?

Multiposting* est à ce jour le leader européen de la multidiffusion d'offres d'emploi et le leader mondial du recrutement sur Facebook.

En savoir plus

Pour d'informations sur :
 www.ca-recrute-en.sarthe.com
www.sarthe-developpement.com

Une seule carte pour voyager sur les réseaux Tis et Setram

Depuis début octobre, les **Tis*** et la **Setram*** proposent une carte de 20 voyages utilisable sur les deux réseaux. Elle offre un double avantage : un support unique et une réduction de coût.



La nouvelle carte permet aux Sarthois de voyager sur les deux réseaux.

Depuis 2007, l'option d'un double abonnement Tis et Setram sur un même titre de transport, appelé aussi « inter-modalité », est déjà réalisable pour les lycéens transportés par le Conseil général.

Depuis le 7 octobre dernier, c'est désormais possible pour tous les Sarthois ! Le Conseil général a sollicité Le Mans Métropole et la Setram pour la mise en place d'une carte de 20 voyages utilisable sur les deux réseaux et comprenant 10 trajets Tis et 10 trajets Setram (bus et tramway).

25 € au lieu de 28,20 €

Par exemple, un habitant d'Ecommoy souhaitant se rendre au Mans et se déplacer au sein de la ville avant de repartir vers le sud Sarthe n'aura qu'un seul support à utiliser. Cette nouvelle carte permet par ailleurs à l'usager

de réaliser une économie : la carte de 20 voyages, en vente à l'agence Tis de la gare routière du Mans (gare nord), coûte 25 € au lieu de 28,20 €. Un abonnement mensuel utilisable sur les deux réseaux est actuellement à l'étude.

*De quoi parlons-nous ?

Tis : transports interurbains de la Sarthe, gérés par le Conseil général.

Setram : réseau de transports urbains de Le Mans Métropole (bus et tramway).

Contact

 Agence Tis - Gare routière
16, boulevard Robert Jarry
72000 Le Mans
Tél. : 02.43.39.90.72.

 www.lestis72.com

Le Conseil général intensifie ses investissements routiers

Dans le cadre du programme d'intensification des investissements pour garantir toujours plus de confort et de sécurité aux usagers, de nombreuses opérations routières sont entreprises dans le département.



Le giratoire d'Auvours

C'est une véritable armada d'engins et de camions qui ont pris d'assaut durant trois nuits le giratoire d'Auvours,

Les travaux ont mobilisé cinq raboteuses pendant trois nuits.

situé entre l'axe Le Mans-La Ferté-Bernard et l'échangeur autoroutier. Dans un parfait enchaînement, cinq



Renforcement de la RD 311

Plus de 5 300 véhicules empruntent quotidiennement la RD 311 entre Mamers et Alençon. Des travaux de renforcement s'imposaient pour assurer une meilleure sécurité

Dominique Le Mèner s'est rendu aux côtés d'André Trottet et des élus locaux sur le chantier.

des automobilistes. On comptabilise ainsi 576 poids lourds par jour sur cet axe. Après un diagnostic en début d'année à l'initiative des services

raboteuses ont raclé le vieux bitume pour faire place à un nouvel enrobage. Présent sur les lieux, Dominique Le Mèner, président de la commission de l'Aménagement numérique des Territoires, Infrastructures et Routes s'est déclaré admiratif de la logistique déployée pour assurer dans les délais la finition des travaux. « Du travail bien fait » a-t-il reconnu en présence de Jean-Luc Fontaine, conseiller général du canton, qui l'accompagnait lors de l'entame de l'opération.

15 jours de préparations

Le bitume datait de 1998. Ce nouveau tapis va ainsi garantir la sécurité et le confort sur ce giratoire particulièrement emprunté. Durant toute la période qui précéda le démarrage du chantier, Alain Dillet, chef d'agence de l'entreprise Colas, chargée de procéder à l'enrobage, a méticuleusement préparé le terrain. « Nous avons étudié l'organisation des mouvements des engins et camions du

du Conseil général, la décision de procéder à d'importants travaux a été entérinée. « La chaussée présentait des signes de faiblesses avec notamment des déformations sur les bords de route » a révélé Dominique Le Mèner lors d'une visite de chantier sur la commune de Saint-Rigomeres-Bois, aux côtés d'André Trottet, conseiller général du canton, Jean-Marie Firmesse, maire de la commune et Michel Mercier, maire de Saint-Paterne.

Un bitume plus souple

Le renforcement de la chaussée s'est déroulé au début de l'automne sur cinq kilomètres de voies. L'enrobé répandu contient 20% d'ancien enrobé fraisé et recyclé. Il s'agit d'un

enrobé tiède. Quant au bitume utilisé, il est un peu plus souple que pour une chaussée neuve. Les travaux ont été financés à 100% par le Conseil général. Le montant s'élève à 400 000 €.

Ailleurs aussi



- RD 305 entre Vaas et l'A28, travaux de mise hors gel. Le coût s'élève à 864 000 €.

- RD 357, réalisation d'un tapis d'enrobés depuis le Loir-et-Cher sur les communes de Marolles-lès-Saint-Calais et Saint-Calais pour un montant de 221 000 €.

- RD 323, un tapis d'enrobés a nécessité un investissement de 263 000 €.

- RD 29, réalisation d'un renforcement de la chaussée entre Lamnay et Montmirail pour un montant de 300 000 €.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.cg72.fr

Une journée sur la bientraitance

La 2^{ème} journée inter-institutions sur la protection notamment de l'enfance et l'accompagnement des personnes vulnérables a donné l'occasion au Conseil général de faire le point sur les évolutions de son engagement en faveur de la protection de l'enfance, au travers du protocole de coordination actualisé.



530 professionnels étaient présents.

Comme en 2011, plus de 530 professionnels issus des services du Département, de l'Education nationale, de l'enseignement privé, de la Justice, du secteur associatif,

de celui de la santé (ARS - centres hospitaliers), de la police et de la gendarmerie... ainsi que des élus locaux se sont réunis au Mans à l'occasion de cette nouvelle journée

inter-institutions. Les différentes interventions et tables rondes qui ont ponctué la journée ont notamment permis de mettre en exergue l'évolution des partenariats engagés et d'attester d'un travail de réseau de qualité en Sarthe.

Le choix de la bientraitance

Cette journée de conférences et d'échanges s'inscrivait dans le cadre de la volonté du Conseil général de développer des liens solides et efficaces entre les institutions concernées par la protection de l'enfance et l'accompagnement des personnes vulnérables. Outre l'évocation de la charte de confidentialité, la conférence a permis aux participants de mieux appréhender le fonctionnement des circuits en matière de protection de l'enfance (informations préoccupantes, signalement à la Jus-

tice et certificats médicaux). Les intervenants se sont également attardés sur les notions d'enquêtes pénales diligentées par le parquet, sur les liaisons hospitalières et la prévention des accidents domestiques. Plus que jamais, la protection de l'enfance et l'accompagnement des personnes vulnérables demeurent des priorités pour le Conseil général.

En savoir plus

- Pour informer d'une situation de danger concernant un mineur : contact.enfanceendanger@cg72.fr
SOS enfants-parents : 02.43.81.02.20
allo enfance maltraitée : 119
- Concernant la situation d'un majeur vulnérable en risque de danger, contactez le : 02.44.02.42.00 ou le numéro vert : 3977
majeurvulnerable@cg72.fr



Plus d'informations sur : www.cg72.fr

Le Conseil général soutient les pôles de santé pluridisciplinaires

Les pôles de santé pluridisciplinaires continuent à se déployer sur le territoire avec le soutien du Département. À terme, La Sarthe en comptera entre 15 et 20.

Depuis 2007, le Conseil général favorise la construction de maisons ou de pôles de santé pluridisciplinaires aux côtés des autres partenaires institutionnels en accordant aux collectivités qui en font la demande, en général des Communautés de communes, des aides à l'investissement. « Ces aides, plafonnées à 160 000 €, sont accordées sous réserve qu'il existe un projet de santé, c'est-à-dire une organisation entre les professionnels de santé pour assurer une permanence, une continuité des soins, un partage d'informations et un suivi pluridisciplinaire » précise Jean-Pierre

Vogel, en charge de la démographie médicale au Conseil général.

Les pôles de santé pluridisciplinaires regroupent en effet plusieurs professionnels de santé d'un territoire : au minimum 2 médecins généralistes et d'autres professions médicales ou paramédicales (kinésithérapeute, chirurgien dentiste, infirmière, etc.).

4 nouveaux pôles en 2014

« Compte tenu de la moyenne d'âge des professionnels de santé en Sarthe, on s'attend à une transition démographique défavorable d'ici 5 à 6 ans. Les pôles de santé pluridiscipli-



Les pôles de santé permettent de rationaliser le temps de travail autour du soin.



naires sont un moyen d'anticiper cette transition en attirant de nouveaux professionnels de santé d'une part et en rationalisant le temps de travail autour du soin d'autre part », poursuit Jean-Pierre Vogel. À terme, le département comptera entre 15 et 20 pôles. À ce jour, 4 sont déjà en fonc-

tionnement et 4 autres verront le jour en 2014.

En savoir plus

La cartographie des maisons de santé pluridisciplinaires en Sarthe est disponible sur :



www.medecinensarthe.cg72.fr

SOLIDARITÉ

Le Conseil général encourage l'aide à domicile

En 2013, avec plus de 84 millions d'euros consacrés à la solidarité de proximité, le Conseil général a poursuivi sa politique de maintien à domicile des personnes âgées, contribuant ainsi à leur bien-être au quotidien.



Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes âgées (APA) et accompagner ainsi la modernisation et la professionnalisation des services Personnalisés d'Autonomie d'aide à domicile sur l'en-

semble du département, le Conseil général va s'engager au 1^{er} janvier 2014, avec des prestataires volontaires, dans une expérimentation, sur une période de trois ans en proposant de nouvelles modalités de tarification sous forme de forfait global.

Plus de souplesse

Cette démarche va permettre un meilleur suivi et accompagnement des personnes âgées ainsi qu'une utilisation plus souple des heures d'aide à domicile. Jusqu'à ce jour, les heures étaient attribuées mensuellement et ne pouvaient être reportées. Dorénavant, elles seront prévues pour une année entière et pourront être utilisées en fonction des besoins du bénéficiaire. « Prenons un exemple. Une personne bénéficie dans son

plan d'aide APA de 20 heures de service d'aide à domicile par mois, avec un forfait mensuel à régler en fonction de ses revenus et de son niveau de dépendance. Elle est hospitalisée 13 jours. Elle aura à régler le forfait mensuel. Les heures non effectuées à son domicile par le service d'aide pourront être reportées sur les mois suivants » explique Béatrice Pavy-Morançais, présidente de la commission de la Solidarité du Conseil général. Enfin, la mise en place de la forfaitisation et l'attribution d'une enveloppe budgétaire annuelle aux services d'aide à domicile autorisés dans le cadre d'un contrat pluriannuels d'objectifs et de moyens prévoit aussi des actions pour renforcer la qualité des prestations d'aide aux bénéficiaires de l'APA.

ENVIRONNEMENT

Trophée du développement durable : la 10^{ème} !

Le Trophée du développement durable des collèges entame sa 10^{ème} édition. Un anniversaire fêté comme il se doit avec plusieurs nouveautés.



Fabienne Labrette-Ménager présente l'affiche de la 10^{ème} édition.

Douze collèges sarthois sont engagés dans la 10^{ème} édition du Trophée du développement durable piloté par le Conseil

général. Ils ont jusqu'au mois de juin pour imaginer et mettre en place des projets autour du thème « Retour(s) à la Terre » reconduit pour cette édition 2013-2014.

« Ce thème permettra de travailler autour de la restauration des collèges : de la production agricole permettant l'approvisionnement, au compostage, en passant par le gaspillage alimentaire », précise Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission du Développement durable et de l'Environnement. Les temps forts de la précédente édition seront reconduits : les collèges candidats pourront donc à nouveau participer aux visites de fermes proposées par le Groupement des Agriculteurs Bio de la Sarthe (GAB 72) ainsi qu'à la journée du développement durable organisée par le lycée agricole de Rouillon au mois d'avril. Et pour fêter cet anniversaire,

des nouveautés sont au programme. Les collèges ayant déjà été lauréats par le passé pourront cette année concourir au « Master trophée ». L'occasion de se surpasser à nouveau pour devenir un super-lauréat !

Un retour sur les 10 ans

L'association nationale « Aux goûts du jour » proposera par ailleurs une animation dans chaque collège candidat autour des gestes simples à mettre en place pour réduire le gaspillage alimentaire. Enfin, dans le cadre d'un projet tutoré, des étudiants de l'Université du Maine travailleront à la valorisation des nombreux projets présentés au cours de ces 10 éditions du Trophée du développement durable des collèges.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.cg72.fr

Le Satese veille sur les stations d'épuration

Au travers du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (Satese), le Conseil général suit et contrôle la majorité des stations d'épuration sarthoises.

Face aux investissements lourds que les systèmes d'assainissement (réseaux « tout à l'égout » et stations d'épuration) représentent et en raison de leur technicité, le Conseil général accompagne les collectivités en subventionnant les travaux et en mettant à leur disposition un service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (Satese).

Le Satese apporte ainsi diagnostic, aide et expertise technique au maître d'ouvrage. Il peut par exemple lui donner des conseils sur le type de station à préconiser (lagunes, boues activées, filtres plantés

de roseaux ou disques biologiques) en fonction de la taille de la commune et du milieu qui reçoit les eaux usées, ou encore sur le matériel d'auto-surveillance adéquat.

Les activités du Satese font l'objet de conventions avec les communes rurales, avec l'agence de l'Eau ainsi que d'un partenariat avec la Police de l'Eau. Les techniciens du Satese suivent actuellement 266 stations sarthoises.

Qualité des rejets

Dans les mois et années à venir, de nombreuses communes sarthoises continueront à bénéficier d'une nou-



Les techniciens du Satese suivent actuellement 266 stations sarthoises.

En savoir plus

Les stations d'épuration sont gérées soit en régie par les communes, soit par une « compagnie fermière » : Véolia, Saur, Lyonnaise des eaux, Nantaise des eaux, STGS.

Plus d'informations sur : www.cg72.fr

Les nappes souterraines au bon niveau

Après l'hiver et le printemps abondamment pluvieux, la recharge des nappes souterraines a été conséquente. Ainsi, les réserves sont aujourd'hui les meilleures observées depuis huit ans !



© Silber-John - Fotocité

Tous les Sarthois ont encore en mémoire les pluies à répétition de l'hiver dernier et le printemps maussade qui a suivi. Cette période très arrosée a permis aux nappes souterraines de se refaire une santé. Les clignotants sont repassés au vert dans presque tous les secteurs du département avec une stabilisation et un rééquilibrage des niveaux. « La situation actuelle est la meilleure observée depuis sept ou huit ans » affirme Gérard Véron, président de la commission de l'Agriculture, de la Ruralité et de Développement Local. Premier élément tangible, le milieu naturel souffre beaucoup moins que les années précédentes.

Plusieurs années nécessaires

Cependant, il convient de rester prudent. Plusieurs années de recharge correcte sont nécessaires pour combler certains déficits pluriannuels importants dans les nappes profondes. En attendant, les réserves accumulées ont permis de faire face à la demande en eau traditionnellement accentuée en été, ceci d'autant que des orages parfois importants ont diminué le besoin d'irrigation des cultures. Sur l'ensemble du territoire sarthois, les nappes ont vu leur niveau retrouver un seuil normal. Seuls le plateau calaisien et la région de Bouloire sont des secteurs où une inquiétude subsiste sur un éventuel déséquilibre du niveau des nappes.



La qualité de l'eau en Sarthe est aujourd'hui conforme aux moyennes habituelles.

Les circuits courts montent en puissance !

À l'heure où les consommateurs réclament plus de traçabilité et de sécurité alimentaire, le Conseil général encourage le développement des circuits courts en s'appuyant sur l'expérimentation menée dans les collèges sarthois.



Mieux manger, plus équilibré avec des produits frais dans l'assiette, figure parmi les objectifs prioritaires que se fixe le Département dans les restaurants scolaires des collèges. Pour atteindre ce but, le Conseil général mène plusieurs actions sur le terrain en concertation avec le monde de l'enseignement, les élèves, les chefs cuisiniers sans oublier l'ensemble des acteurs de la profession agricole. « Nous nous sommes fixés pour objectif d'atteindre voire de dépasser largement le chiffre de 20%, les produits provenant des circuits courts et consommés par les collégiens sarthois dans les restaurants scolaires d'ici trois ou quatre ans » explique Régis Vallienne, président de la commission Réussite Educative, Collèges et Transports du Conseil général.

Objectif : 20% d'approvisionnement en local

Mais certains établissements font déjà appel à cette filière pour nourrir les élèves à l'heure du repas. « Le collège André Pioger à Conlie dépasse déjà 50% des produits consommés dans son restaurant provenant des circuits courts » se félicite Régis Vallienne. À Ecommoy, le collège Alfred de Musset fait également partie de ceux qui privilégient de plus en plus ce type de lien directs entre producteurs locaux et les consommateurs (lire ci-contre). Le Conseil général appuie ces démarches comme l'a confirmé dernièrement la semaine du goût dans les établissements avec la présence remarquée de chefs de cuisine mais aussi de producteurs locaux. Une

Marja va au plus court



D'origine hollandaise, c'est en Sarthe que Marja Smid a décidé de concrétiser son rêve : diriger une exploitation laitière et une fromagerie.

Elle a vite saisi l'opportunité des circuits courts pour développer l'activité de la ferme de Beaussay, située à Ecommoy. En proposant ses fromages aux établissements scolaires du canton d'Ecommoy, cette jeune femme a su frapper aux bonnes portes. Depuis, le Collège Alfred de Musset à Ecommoy lui achète régulièrement ses produits frais.

Le choix des circuits courts s'imposait aux yeux de Marja qui vend également ses fromages à la ferme. « Les consommateurs veulent savoir d'où vient ce que l'on met dans leur assiette » estime-t-elle. Aussi, Marja se rend-t-elle volontiers dans les collèges pour expliquer aux élèves comment est fabriqué le fromage qu'ils vont déguster à l'heure du repas. « Je reçois souvent à la ferme des parents accompagnés de leurs enfants à la suite de mes interventions dans les établissements » avoue Marja. Grâce à ces échanges, les gens peuvent identifier un visage, connaître une histoire et savoir comment on fabrique un fromage ». Aller au plus court en vantant les vertus de ses produits, tel est le credo de cette jeune femme convaincue de l'efficacité de ce circuit de vente.



En Sarthe, les fruits de qualité ne manquent pas pour venir alimenter les restaurants scolaires.

Chiffres en main

- Les repas fabriqués dans les collèges oscillent entre 130 et 620 suivant les établissements.
- 45 chefs de cuisine fabriquent les repas sur place.
- L'agriculture est présente sur 67% du territoire sarthois.
- 20% de produits issus de circuits locaux de proximité dans un délai de 4 à 5 ans pour l'ensemble des collèges sarthois, c'est l'objectif que se fixe le Conseil général.

Le Conseil général protège le patrimoine sarthois

La richesse du patrimoine sarthois s'appuie, principalement en milieu rural, sur les églises et chapelles. Celles-ci constituent le socle d'une culture commune qu'il faut préserver et valoriser.

Le Conseil général, conscient de la présence sur le territoire départemental de l'imposante richesse patrimoniale des édifices religieux, s'est très tôt engagé aux côtés des communes, qui en sont souvent propriétaires. Qu'ils s'agissent des programmes en faveur des Monuments historiques, du patrimoine culturel non protégé ou de la restauration du patrimoine mobilier attaché, à ces églises, les interventions du Département placent comme l'interlocuteur privilégié des communes engagées dans la restauration et

l'entretien de leur patrimoine local. Tant dans le domaine du financement que dans celui de la recherche historique et la technicité qu'exigent de tels chantiers, le Conseil général agit pour permettre la conservation de ce patrimoine. « 19 dossiers ont ainsi été instruits cette année » confie Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports.

Esprit de solidarité

Les interventions du Département ont permis d'accompagner de lourdes restaura-

➤
Véronique Rivron et Daniel Coudreuse, maire de la commune, ont salué la restauration d'une fresque dans l'église de Brülön.



tions engagées par des petites communes. De la restauration de charpentes et de couvertures jusqu'aux réfections de façades, sans les aides publiques et le mécénat appuyé des associations culturelles locales, bon nombre d'opérations de sauvegarde ne pourraient être entreprises. C'est ainsi que les travaux menés sur les églises de Lavaré,

Lamnay, Chantenay-Villedieu, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Christophe-en-Champagne, Vouvray-sur-Huisne, Chassillé, Loué, Thoigné, Vion, Terrehault et Saint-Denis-des-Coudrais ont pu être conduits. Un esprit de solidarité qui permet aux Sarthois de profiter d'un patrimoine de grande qualité.

Le SDIS recherche des sapeurs-pompiers volontaires

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) continue de rechercher des sapeurs-pompiers volontaires, principalement disponibles en journée et en zone rurale.



La Sarthe compte 297 sapeurs-pompiers professionnels et 1907 sapeurs-pompiers volontaires.

Dans sa vocation d'être au plus près des Sarthois, le Conseil général renouvelle chaque année son soutien au service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Pour l'année 2013, ce sont 16,6 M€ qui ont été versés

pour garantir la couverture des risques sur l'ensemble du département qui compte à ce jour 297 sapeurs-pompiers professionnels et 1907 sapeurs-pompiers volontaires en activité répartis dans 76 casernes.

Suite à une baisse des effectifs chez les pompiers volontaires, le SDIS 72 avait lancé une première campagne de recrutement début 2012. « Grâce à cette campagne, nous avons retrouvé l'effectif d'il y a 5 ans, mais la difficulté réside dans la capacité à le maintenir », résume prudemment Jean-Pierre Vogel, président du Sdis 72. « Nous ne rencontrons pas de problème d'effectif ni de disponibilité pour la nuit ou le week-end. Le manque se fait surtout sentir en journée et dans les zones rurales ».

Disponibilité de l'employé

Pour pallier cela, le pompier

volontaire doit travailler sur la commune où il est engagé ou à proximité immédiate. Il faut également que l'employeur octroie une disponibilité à son employé. Ces conditions sont définies dans une convention. Par ailleurs, seuls 12 % des pompiers volontaires sont des femmes. « Elles sont pourtant les bienvenues ! », souligne le colonel Pascal Ribot, directeur départemental du Sdis 72. « D'autant que le matériel utilisé aujourd'hui requiert moins de force et plus de technique ».

En savoir plus

La formation initiale de 30 jours nécessaire pour devenir sapeur-pompier volontaire peut être étalée sur 3 ans. Elle porte sur : le secours à personne (60 à 70 %), la lutte contre les incendies (15 %) et les interventions diverses (tempêtes, inondations, etc.).

Renseignements auprès de la caserne la plus proche de chez vous ou au 02.43.54.67.19.

TERRITOIRE

Le canton du Grand-Lucé à cœur ouvert

Discussions à bâtons rompus avec les artisans et agriculteurs locaux, visites d'infrastructures sur le terrain, Jean-Marie Geveaux a fait le tour du canton du Grand-Lucé.

Journée instructive pour le Président du Conseil général, qui, répondant à l'invitation de Régis Vallienne, a passé en revue le canton du Grand-Lucé. C'est sur le terrain de l'économie qu'a démarré la visite qui s'inscrit dans le cadre des « Journées cantonales », répondant à la volonté du Président du Conseil général d'aller à la rencontre des acteurs locaux. L'échange avec les artisans du bâtiment dans la zone d'activité de la Prairie au Grand-Lucé a permis aux élus d'écouter leurs interlocuteurs et d'insister sur les priorités du Conseil général pour soutenir leur activité dans le département. Les chantiers dans les collèges et les travaux de voiries ont été largement évoqués. À Saint-Vincent-du-Lorouër, c'est une délégation d'agriculteurs qui a pris le relais. Au cœur des débats, le développement des circuits courts, encouragé par le Conseil général, a tenu une place toute particulière.

Les 20 ans de la Maison de retraite Eugène Aujaleu

Poursuivant sa visite cantonale, Jean-Marie Geveaux s'est ensuite rendu à Courdemanche, où il a découvert la salle culturelle « Les Planches ». Puis il s'est entretenu avec les occupants de la Maison Médicale communautaire, première structure de ce type créée en Sarthe. Le président du Conseil général a achevé le programme de visite dans les locaux de la maison de retraite Eugène Aujaleu, qui célèbre ses vingt ans d'activités. Aux côtés de Régis Vallienne, Dominique Le Mèner, député et Jacques Chaumont, président de la Fondation Georges Coulon, il a, dans la foulée, inauguré le foyer d'accueil médicalisé, qui propose 14 lits d'hébergement permanent et deux temporaires pour des adultes handicapés.



Jean-Marie Geveaux a échangé avec les responsables et animateurs de la salle culturelle « Les Planches » à Courdemanche.

Les élus ont inauguré le foyer d'accueil médicalisé au Grand-Lucé.



À Saint-Vincent-du-Lorouër, le président du Conseil général a découvert une exploitation agricole.

La visite cantonale avait débuté par une rencontre avec une délégation d'artisans du bâtiment au Grand-Lucé.



Handball : l'équipe de France bientôt en Sarthe !

Le 7 janvier prochain, la Golden League de handball aura lieu pour la première fois en Sarthe. Ce tournoi réunit 4 sélections internationales dont l'équipe de France.

Nouvellement créée à l'initiative des fédérations du Danemark, de la Norvège et de la France, la Golden League de handball masculine fera étape du 4 au 7 janvier en France et c'est à Antarès, au Mans, que sera récompensée la nation victorieuse mardi 7 janvier 2014.

Après 2 journées à Bercy les 4 et 5 janvier, un grand moment de handball est en effet à prévoir avec Le Danemark, champion du monde (1967-2011-2013), champion d'Europe (2008 et 2012), 3 médailles aux JO (2002, 2004 et 2006), La Norvège, toujours placée dans les compétitions européennes

et mondiales, Le Qatar, nouveau venu dans le handball mondial et organisateur du mondial 2015 et enfin La France avec « Les Experts », 4 fois champions du monde (1995-2001-2009 et 2011), 2 fois champions d'Europe (2006 et 2010) et 2 fois champions olympiques (2008 et 2012).

La dernière avant l'Euro

Un retour aux sources pour l'entraîneur de l'équipe de France Sylvain Nouet, issu du club des Cheminots et formé au Mans. « Avec la jeune Manon Houette appelée chez les Bleues, ils constituent les 2 têtes d'affiche du handball

L'équipe de France de handball rencontrera la Norvège le 7 janvier prochain à Antarès.



En savoir plus

Programme de la soirée :
France / Norvège à 18 h puis
Danemark / Qatar à 21 h.

Plus d'informations sur :
www.sarthehandball.com

sarchois », précise Gérard Gallo, président du comité départemental de handball. Notons que la Golden League est la dernière compétition officielle avant l'Euro de handball qui se déroulera au Danemark à partir du 13 janvier.

Trail : l'exploit de Nathalie Mauclair

Sacrée championne du monde de trail en juillet dernier, la Sarthoise Nathalie Mauclair a remporté le Grand raid de La Réunion !



Nathalie Mauclair a remporté le Grand raid de la Réunion en 28 h 45' 32.

À 43 ans, Nathalie Mauclair enchaîne les titres. Sacrée championne de France de trail en 2012, championne du

monde en juillet dernier au Pays de Galles et lauréate de la « Trace des Ducs de Savoie » fin août, la Sarthoise licenciée chez Free Run 72 a raflé la première place féminine du Grand raid de La Réunion du 17 au 19 octobre dernier. Référence mondiale de la discipline, cette course est aussi appelée « La Diagonale des Fous ». Et pour cause ! 164 km de sentiers montagneux avec un dénivelé positif de 10 000 mètres attendait l'athlète qui a terminé l'épreuve en 28h45'32, soit près de 3h devant sa dauphine Emilie Forsberg.

« C'est une expérience magique », relève la jeune femme qui courait sous les couleurs du Team Lafuma et espérait bien être dans le Top 5. Elle qui a commencé sa carrière de coureuse... Il y a 3 ans ! « On m'a proposé de faire le marathon du Mont-Saint-Mi-

chel, qui tombait le jour de mes 40 ans. Depuis je ne me suis pas arrêtée de courir », sourit-elle.

12 h à 15 h par semaine

« Mes expériences en VTT (4 ans de compétition) et en Raid multi-sports m'ont aidées pour la Diagonale des Fous. J'ai aussi la chance d'avoir une bonne résistance physique ». À cela s'ajoute la rigueur de ses entraînements, « entre 12 à 15 h par semaine et 5 h d'étirement, de relaxation, de massage et de soins annexes ». Cadre infirmier au centre médical François Gallouédec de Parigné-l'Évêque et maman de deux enfants, la championne envisage déjà d'autres compétitions d'ultra trails (trails dont la distance est supérieure à 100 km) pour l'année à venir.

SPORT

Le Conseil général encourage le monde sportif

À l'initiative du Conseil général, c'est toute la famille du sport sarthois qui vient d'être mise à l'honneur dans le cadre de nombreuses animations, conférences et ateliers.



Lucie Décosse a enthousiasmé le public de l'abbaye de l'Épau.

Organisée en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), la « Semaine du Sport » qui s'est

déroulée du 4 au 8 novembre dernier, a tenu toutes ses promesses. En mobilisant l'ensemble de la famille du sport sarthois, le Conseil général a rendu hommage à l'action quotidienne des clubs, associations, dirigeants, bénévoles et pratiquants. Des ateliers de travail, des conférences et des opérations menées auprès des collégiens avec des athlètes soutenus par le Conseil général se sont succédés durant cette semaine « musclée » sur l'ensemble du département.

Lucie Décosse en lumière

Point d'orgue de cette programmation très rythmée, la présence de la championne olympique de judo Lucie Décosse à l'Abbaye de l'Épau. « C'est un grand plaisir d'accueillir une championne olympique de judo à Londres

en 2012, triple championne du monde et quadruple championne d'Europe » a souligné Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général en préambule à une conférence qui a permis à cette attachante athlète de revenir sur une carrière hors du commun. Le baptême des salles de la Maison départementale des Sports, la création d'un « Club Sarthe » et la conférence sur les 100 ans du sport en Sarthe ont par ailleurs figuré parmi les temps forts de cette semaine du monde sportif qui, visiblement, tient la forme dans le département !

En savoir plus

Les galeries photos, plus d'informations sur : www.sarthe.com

CULTURE

Alice se refait une santé !

La restauration engagée autour d'Alice, une locomotive 020 T de type Bagnall, propriété du Conseil général, va permettre à cette fantastique machine de retrouver l'éclat de sa jeunesse !

Classée au titre des Monuments historiques, Alice a été construite en 1917 et mise à disposition de l'association Transvap dans le cadre de

l'activité du fameux train touristique de la Sarthe. La locomotive est aujourd'hui placée entre les mains d'une équipe spécialisée dans la réhabili-

tation de ce patrimoine particulier. La première étape avait consisté à la reconstruction d'une chaudière neuve en 2007. Il fallait terminer la restauration de cette locomotive rare. Seules deux autres exemplaires existent en Angleterre. Point final de cette intervention : la nécessité de lui redonner une seconde jeunesse en la dotant de roues

toutes neuves lui permettant de retrouver son usage d'antan et l'aider à tracter les wagons voyageurs pour des sorties inoubliables.

Six mois de chantier

Le coût total de cette opération de restauration s'élève à 37 500 €. Si le Conseil général assume 50%, l'Etat (35%) et la Région (15%) apportent également leur soutien. Les travaux ne devraient pas tarder à démarrer pour un chantier estimé à 6 mois. Le retour en activité d'Alice est prévu au printemps 2014. Elle devrait alors reprendre du service pour de nouvelles aventures et un bain de jouvence que tous les membres de la Transvap attendent déjà avec impatience !



Alice retrouvera le cadre authentique de la Transvap au printemps prochain.

Le Prieuré de Vivoin, lieu d'ouverture !

Propriété du Conseil général, le Prieuré de Vivoin est à la fois un lieu patrimonial, touristique mais aussi un centre culturel largement ouvert aux arts les plus divers.



Le Prieuré de Vivoin accueille actuellement en résidence des comédiens du Mómo festival.

Cette belle bâtisse fondée au XI^{ème} siècle bénéficie d'un environnement naturel très agréable propice à la mise en œuvre de projets culturels et

artistiques. C'est pourquoi, à l'initiative du Conseil général, de mars à novembre, la saison culturelle se décline autour de nombreuses propositions et créations artistiques en lien avec l'histoire du lieu, son architecture et ses espaces naturels. Des spectacles vivants, stages, ateliers artistiques et expositions complètent régulièrement la programmation du Prieuré de Vivoin. « Le jeune public fait également l'objet de toutes les considérations. Il est depuis de nombreuses années au cœur du développement du site » souligne Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports.

Festivals en Pays de la Haute Sarthe avec le fidèle soutien du Conseil général. Une vingtaine de séances scolaires, 4 spectacles tout public, un atelier en bibliothèque sont au programme de cet événement qui s'invite dans les villages du pays de la Haute Sarthe. Tout naturellement, le Prieuré de Vivoin y prend toute sa place avec l'organisation de deux affiches dont un concert, proposé le 4 décembre. « Nous hébergeons également durant la durée du festival, une troupe d'artistes » indique Véronique Rivron. Un registre supplémentaire aux multiples activités d'un site remarquable.

Un lieu d'hébergement pour les artistes

Justement, le jeune public est actuellement à la fête avec le déroulement du Mómo festival organisé par l'association

Contact



Prieuré de Vivoin,
Place des tilleuls
72170 Vivoin



www.prieuredevivoin.com

Shanky anime des ateliers d'écriture dans les collèges

En parallèle de la scène, l'artiste Hip Hop Shanky anime des ateliers d'écriture auprès des collégiens sarthois. Rencontre avec un passionné.

À 35 ans, Shanky, alias Thierry Valace, est l'auteur de « Sonnent les larmes », son deuxième album solo sorti en avril dernier. En parallèle de ses multiples casquettes de chanteur, co-producteur, manager et tourneur, l'artiste Hip Hop anime des ateliers d'écriture auprès des jeunes collégiens sarthois.

« Il est pour moi essentiel de transmettre, d'initier d'autres personnes à la pratique du Hip Hop, qui m'a tant donné ». D'origine martiniquaise, Shanky est arrivé en Sarthe en 1994 pour suivre ses études. Déterminé à lutter contre les clichés, il prône « une culture Hip Hop avec son état d'esprit,

sa façon d'être et ses valeurs. Le rap par exemple ne se résume pas à drogue, sexe et argent ! ».

Une autre approche de la langue

Depuis 2006, c'est cette culture qu'il veut transmettre aux jeunes collégiens à travers ses ateliers d'initiation au rap et au slam, soutenus par le Département. Il intervient dans 6 à 8 collèges par an, avec une moyenne de 10 séances par collège, sur le temps de la pause déjeuner. « Je commence toujours par une approche culturelle du Hip Hop (origine, évolution, etc.) avant d'entamer la partie écri-

ture à proprement parler, les rimes, la syntaxe... et enfin la technique musicale. Ces ateliers donnent aux jeunes une autre approche de la langue française. C'est pourquoi j'aimerais à l'avenir toucher plus de collèges mais aussi sensibiliser davantage les profes-

seurs, notamment de français, à ce type d'ateliers ».

En savoir plus

Par le biais de l'association Hip Hop Arena, Shanky anime également des ateliers d'écriture à l'Espace Jeunesse des Sablons, à destination des 18-25 ans.



SERVICES

Nathalie Bibal,

> Agent du Conseil général

> Intervenante transport

29,2 M€ c'est le montant du budget consacré aux transports par le Conseil général en 2013

86 € c'est le coût annuel d'une carte de transport scolaire

27 900 c'est le nombre d'élèves sarthois pris en charge quotidiennement par les transports scolaires



Elle parcourt de long en large un secteur allant de Saint-Calais à Mayet en passant par Téloché, Le Lude et Mulsanne. Le métier exercé par Nathalie Bibal ? « Je suis intervenante transport. J'ai pour mission d'organiser les circuits des transports scolaires dans ces zones. Je me rends aussi sur le terrain à la rencontre des conducteurs de cars pour échanger avec eux et leur apporter notre soutien. Je contrôle dans les véhicules pour voir si les enfants observent bien les consignes de sécurité que le Conseil général exige à bord et à la descente des véhicules. Parmi les missions qui me sont assignées, figure celle de rappeler régulièrement aux élèves les règles élémentaires à respecter ». Chaque jour, Nathalie Bibal est en relation étroite avec les élus locaux et parents d'élèves pour trouver les bonnes solutions au transport de leurs enfants. « C'est vrai que l'organisation des parcours exige de nombreux contacts sur terrain avec l'ensemble des acteurs locaux ». Tout doit être mis en œuvre pour assurer dans les meilleures conditions l'acheminement des élèves vers leur établissement. « Nous devons nous assurer que les délais horaires sont

respectés et surtout que la sécurité des élèves transportés est garantie » souligne-t-elle.

1000 points d'arrêts !

Le ballet quotidien des cars nécessite une parfaite harmonie. « Il peut arriver que nous soyons obligés d'intervenir pour étudier un changement d'itinéraire lorsque des travaux routiers empêchent un car de passer. Nous sommes également très vigilants lorsque les conditions météorologiques exigent la plus grande des prudences. Enfin, à chaque rentrée nous sommes confrontés au surnombre de passagers dans les cars ». Au total, Nathalie Bibal gère 1000 arrêts. « Cela représente 94 services de car pour 3 334 élèves transportés » calcule-t-elle.

« La sécurité est primordiale »

Comme trois collègues qui ont la charge des autres secteurs, Nathalie Bibal sait combien sa responsabilité est importante. « Je suis moi-même mère de famille. Je sais combien notre rôle est primordial pour permettre à chaque élève d'aller au

collège et de revenir à son domicile en toute sécurité ». Une mission au quotidien que l'agent du Conseil mène au plus près des élèves, élus et parents sarthois.

2 QUESTIONS À...

Charles Somaré

Vice-président de la commission de la Réussite Educative, Collèges et Transports



« La sécurité est primordiale »

Le transport scolaire est-il une priorité du Conseil général ?

Oui, le Département y a consacré 29,2 millions d'euros en 2013. Nous proposons quotidiennement 450 circuits pour transporter les élèves de leurs lieux de résidence aux établissements es. Nous nous efforçons de les récupérer le plus près possible de leur domicile en veillant à leur sécurité. Enfin, le temps d'un trajet doit être inférieur à 45 minutes.

Que propose encore le Conseil général dans le domaine du transport scolaire ?

Le coût pour un élève s'élève entre 870 à 900 € à l'année. Or le Conseil général demande aux parents la somme de 86 € par élève. La gratuité de la carte de transport annuel est appliquée au troisième enfant d'une même famille. Nous transportons également en taxi 480 élèves handicapés grâce à la mise en place de 220 circuits. Ceci représente un coût de 3 millions d'euros.

En savoir plus

www.cg72.fr

► *Musique, danse et théâtre pour tous en Sarthe !*

Dans l'objectif d'encourager l'accès à la culture pour tous, de soutenir l'enseignement artistique et de développer les pratiques amateurs, le Conseil général vient d'adopter la nouvelle étape 2014-2016 du schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA). Ce schéma, qui fait suite au premier texte adopté en 2007, a été élaboré en concertation avec les Communautés de communes et les communes sarthoises concernées. Il a pour objectif de répartir sur le territoire départemental les établissements publics d'enseignement artistique en vue d'améliorer l'offre de formation et de permettre à de nombreux Sarthois de pratiquer de la musique, mais aussi, ce qui est nouveau, de la danse ou de l'art dramatique.

Les établissements inter-communaux

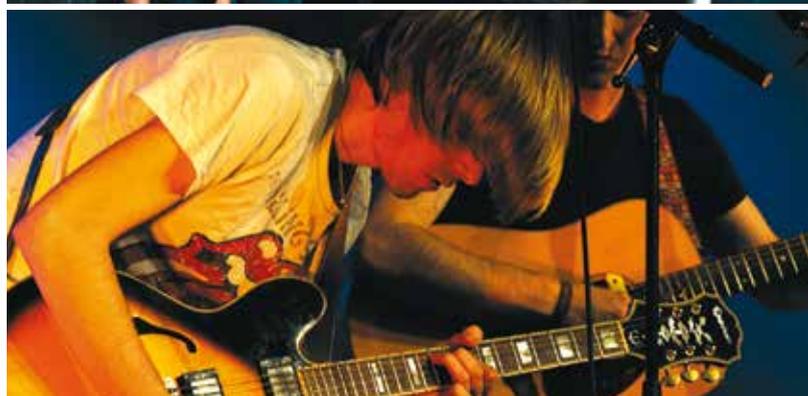
Conformément à l'objectif d'accessibilité de l'offre artistique au plus grand nombre, le transfert de l'enseignement artistique aux Communautés de communes s'est accentué en Sarthe : de 12 en 2007, le nombre d'établissements intercommunaux s'élève désormais à 17.

LE SCHÉMA EN CHIFFRES

22 collectivités sont à ce jour concernées par le schéma, dont 17 Communautés de communes et 5 communes

7 500 élèves sont concernés chaque année en Sarthe par l'enseignement artistique

1 million d'euros c'est le coût de l'ensemble du dispositif



► **Le Conseil général soutient l'enseignement artistique**

Au-delà d'un soutien financier aux établissements d'enseignements artistiques, le Conseil général a pour mission d'animer un réseau d'acteurs.

L'engagement du Conseil général de la Sarthe en matière d'enseignements artistiques en direction des écoles de musique existe depuis plus de 20 ans. Comme ses missions le prévoient, le Conseil général de la Sarthe s'est doté dès 2007 d'un Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) en lien avec les communes et leurs groupements

La première étape du SDEA s'est construite avec la nécessité de faire émerger des écoles de musique dispensant un enseignement artistique professionnalisé et diversifié et en veillant à une meilleure

couverture territoriale. Aujourd'hui, plus des deux tiers du territoire dispose d'une offre, avec des établissements pédagogiquement et administrativement structurés.

Afin de favoriser le développement de la danse et de l'art dramatique et de faire évoluer le dispositif concernant la musique, une nouvelle étape du schéma vient d'être adoptée par le Conseil général. 22 collectivités sarthoises sont à ce jour concernées, dont 17 Communautés de communes et 5 communes.

Le Conseil général a pour vocation d'animer ce réseau d'acteurs (professeurs, direc-

teurs d'établissements, etc.) en mettant en place une organisation par secteurs, en fédérant les établissements, en organisant des réunions régulières avec ses responsables, etc. L'animation du réseau débouche sur des actions concrètes : mutualisation des enseignants, auditions communes, plan de formation, circulation des élèves autour de projets artistiques, etc.

Cinq secteurs

Le schéma départemental est organisé en 5 secteurs : le secteur Nord Sarthe, le secteur de la Vallée de la Sarthe, le secteur Sud-Sarthe, le secteur du Perche sarthois et le secteur de l'agglomération mancelle. Chaque secteur est coordonné par un établissement désigné en tant que « ressource ».

⤴ Les musiques actuelles sont en plein essor en Sarthe.

⤴ Théâtre musical, par les élèves de l'école de musique de Sargé-lès-Le Mans.

⤴ Olga Jirouskova et ses élèves du conservatoire du Mans, à rayonnement départemental.

Pensez aux Chèques collèges 72 !

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Conseil général a remis à l'ensemble des élèves de 3^{ème} du département un chéquier d'une valeur de 72 € (10 chèques de 6 € et 4 chèques de 3 €) afin de favoriser leur accès à la culture, au sport et aux loisirs. Ce précieux cadeau de rentrée scolaire peut être utilisé pour régler une partie de l'inscription de votre enfant dans l'un des établissements d'enseignements artistiques du département.

Développer la danse et le théâtre en Sarthe

Le nouveau schéma départemental 2014-2016 reprend les principes du schéma précédent adopté en 2007 en intégrant les disciplines danse et art dramatique.

À partir du 1^{er} janvier 2014, le Département accentuera ses efforts pour développer et diversifier l'enseignement de la danse et de l'art dramatique sur le département. Les établissements proposant ces disciplines pourront bénéficier d'une aide pour la création de cursus encadrés par des enseignants diplômés et qualifiés. Il s'agira également de développer les interven-

tions en milieu scolaire dans le cadre de l'éducation artistique, et ce particulièrement dans les collèges.

En ce qui concerne la danse, une attention particulière sera portée sur les locaux, afin qu'ils soient adaptés à la pratique chorégraphique (mise en conformité des planchers de danse par exemple) et sur l'enseignement de la danse contemporaine.

Faciliter l'expression des musiques actuelles et amplifiées

L'enseignement et les pratiques d'ensemble propres aux musiques actuelles (chanson, jazz, musiques amplifiées comme le rock, le rap, le métal, etc. et musique traditionnelle) ont été intégrés dans le schéma départemental des enseignements artistiques.

Dans le cadre de la nouvelle étape du schéma, le Dépar-

tement portera une attention particulière aux conditions de son enseignement et de sa pratique dans des locaux adaptés au niveau acoustique. C'est pourquoi, les travaux d'adaptation et de réalisation de locaux spécifiques à ces musiques seront soutenus à hauteur de 20%, plafonné à 10 000 € par établissement adhérent au SDEA.

Des projets communs, c'est aussi ça le SDEA



En janvier dernier, un spectacle de « voix et percussions corporelles » a été organisé à l'Espace Scélia de Sargé-lès-Le Mans. Ce dernier réunissait les classes de 2^{ème} année

de formation musicale de 6 écoles de l'agglomération mancelle, soit près de 100 élèves de 8 à 12 ans !

« Les enseignants ont eu une journée de formation avec un intervenant extérieur, Karl Bonduelle. Parallèlement, ils ont travaillé

avec les élèves durant leurs cours et tout le monde a répété ensemble la journée avant le spectacle », raconte Cyril Mudry, responsable de l'école de musique de Sargé-lès-Le Mans. « Ce fût un mo-

Jérôme Duchesnay

Directeur de l'établissement d'enseignement artistique musique, danse, théâtre Arnage, Mulsanne, Ruaudin.



« Notre établissement dispense de la musique, de la danse et du théâtre dans 3 lieux d'enseignement : à Arnage, Mulsanne et Ruaudin. Directeur depuis 2004, j'ai pu suivre les évolutions et les apports du schéma pour notre structure. En premier lieu, je dirais qu'il a permis une plus grande concertation entre les enseignants et entre les personnels de direction. Il a également permis de mettre en lien des classes à faible effectif en montant des projets

communs. Enfin, depuis le mois de septembre dernier, notre périmètre s'est élargi à la commune de Ruaudin et nous avons étendu notre activité avec l'enseignement de la danse et de l'art dramatique. Grâce à ces évolutions, notre effectif est passé de 230 élèves en 2012 à 432 aujourd'hui, encadrés par 22 enseignants.

Nous cherchons aujourd'hui à structurer l'enseignement en faisant en sorte que les 3 disciplines interagissent les unes avec les autres ».

Jean-Pierre Briard

Directeur du Syndicat mixte des Vallées de la Brayre et de l'Anille.



« Dédiée à l'enseignement artistique, notre école comprend 3 centres d'enseignements (Bessé-sur-Braye, Saint-Calais et Champrond) répartis sur 2 Communautés du Pays Calaisien et du Val de Brayre. Nous enseignons la musique de façon individuelle et collective à 260 élèves encadrés par 16 professeurs qui se déplacent d'un centre à l'autre.

Le regroupement dû au schéma nous permet notam-

ment de proposer un nombre d'heures plus important afin de recruter plus facilement des enseignants qualifiés. Il permet également aux enseignants de n'avoir qu'une seule structure administrative et aux élèves de bénéficier d'une dynamique pédagogique en se regroupant pour faire des auditions par exemple, ou en créant des ensembles. Cette organisation est un plus pour eux, ils ne sont pas isolés et cela leur permet de mieux évoluer ».

ment riche de musique bien sûr, mais aussi de rencontres et d'échanges, que ce soit pour les enseignants ou pour les élèves ».

Constance et Alwenna, 8 ans sont prêtes à remonter sur scène. « Au début c'était

compliqué de travailler tous ensemble mais au final on est fières de nous et cela nous a donné envie de recommencer ! ». Rendez-vous est pris pour 2014, un nouveau spectacle est programmé courant février.



L'INTERVIEW



Véronique Rivron,

Présidente de la commission de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Conseil général



► **Quel bilan peut-on dresser du premier schéma départemental des enseignements artistiques adopté en 2007 ?**

La politique départementale a contribué à faire émerger ou consolider un réseau de 22 établissements d'enseignement artistique qui couvre désormais 214 communes sarthoises (163 en 2007) et dessert 411 560 habitants (359 077 en 2007), intégrant essentiellement des communes rurales. De plus, on constate que 82 % des communes sarthoises ont aujourd'hui au moins un élève inscrit dans un établissement

adhérant au SDEA. Le Conseil général remplit donc pleinement sa mission.

« Une égalité des chances en matière d'accès à la culture »

Quels sont les points essentiels du nouveau schéma ?

Inscrite dans les priorités du Projet pour la Sarthe, l'évolution du schéma précédent s'impose aujourd'hui à notre collectivité, avec le double enjeu de la maîtrise budgétaire et de l'extension du domaine de notre action à l'enseigne-

ment de la danse et du théâtre. Rappelons qu'il constitue une démarche concertée avec les collectivités locales et formalisée par contrat. Les collectivités adhèrent au schéma sur la base du volontariat et d'une autonomie de décision.

En quoi ce schéma est-il important pour les Sarthois ?

En renforçant la proximité, la diversité et la qualité du service public d'enseignement artistique en Sarthe, ce schéma répond à la volonté du Conseil général de donner aux Sarthois une égalité des chances en matière d'accès à

La Sarthe compte 22 établissements d'enseignement artistique.

la culture. Concernant la musique, le dispositif peut par exemple permettre aux musiciens amateurs formés par des professeurs diplômés de rejoindre en parallèle ou ultérieurement toute forme de pratique collective (harmonie, orchestre, chorale, groupe de musiques actuelles, etc.). La journée de formation des professeurs qui s'est déroulée le 8 octobre dernier à Arnage a par ailleurs remporté un beau succès avec 190 participants.

► **Scènes ouvertes**

Durant le week-end de clôture du dernier festival de l'Epau, les musiciens amateurs du département étaient conviés à se produire sur une scène ouverte dans le parc de l'abbaye de l'Epau.

Profiter de la présence d'artistes de renom sur le territoire pour enrichir les enseignements et les pratiques amateurs. Tel était l'objectif de « Scènes ouvertes » qui se sont déroulées pour la première fois en juin dernier lors de la clôture du festival de l'Epau.

Les ensembles musicaux des écoles de musique du territoire étaient en effet invités à venir partager un après-midi avec les musiciens professionnels. 150 musiciens de 8 ans à 22 ans se sont donc produits sur scène, invitant les festivaliers à découvrir de jeunes ensembles, et vice versa.



Une prochaine édition est d'ores et déjà prévue dans le cadre du festival de l'Epau 2014.

150 musiciens de 8 à 22 ans se sont produits à l'abbaye de l'Epau.



© H. Ballenger / Is / PTBB

Vincent Collet,

*Entraîneur de l'équipe de France de Basket
Champion d'Europe 2013*

Après plusieurs titres de champion de France, dont deux obtenus en tant que joueur puis comme entraîneur au Mans, il vient de remporter le championnat d'Europe avec l'équipe de France

« *La Sarthe est une terre de basket* »

► **Vous venez d'installer l'équipe de France au sommet de la hiérarchie européenne. Un exploit qui couronne une carrière déjà bien remplie. Rappelez-nous en les grandes étapes ?**

J'ai découvert le basket avec mon père au sein du club de l'AL Montivilliers, près du Havre. Rapidement, ce sport va devenir pour moi une véritable passion. Mais c'est au Mans dans la salle de la Rotonde que ma carrière va vraiment démarrer aux côtés de joueurs emblématiques comme les frères Beugnot ou le regretté Purkhiser. Et c'est encore en Sarthe que je vais remporter mon seul titre national en qualité de joueur lors de la saison 1981-1982. Un grand moment dans la vie d'un joueur ! C'est toujours au Mans, en qualité d'entraîneur que je vais une nouvelle fois

« *des instants inoubliables dans la carrière d'un sportif* »

goûter à cette joie en remportant au cours de la même saison la semaine des As et la finale du championnat de

France. C'était en 2006. Deux ans auparavant nous avions remporté la Coupe de France. Ce sont des instants inoubliables dans la vie et la carrière d'un sportif de haut niveau. Ces exploits rappellent au passage combien la Sarthe est une terre de basket et à laquelle je reste fidèle et très attaché !

Ce titre de champion d'Europe décroché en Slovénie peut-il tirer la pratique de basket dans l'hexagone vers le haut ?

Forcément, le résultat obtenu lors de l'Euro devrait déteindre cette saison sur le championnat de Pro A. Par ailleurs, la ligue progresse et l'image véhiculée récemment par l'équipe de France devrait contribuer à attirer davantage le public dans les salles de basket. Enfin, à nous tous, joueurs, entraîneurs et dirigeants de travailler pour renforcer ce qui a été fait à Ljubljana.

Et maintenant, vous regardez vers les Jeux Olympiques de Rio en 2016 ?

C'est vrai qu'à peine achevée, l'aventure européenne s'est vite effacée devant le début

du championnat de Pro A. En attendant, j'ai été reconduit par la Fédération Française de Basket dans les fonctions d'entraîneur de l'équipe de France jusqu'aux Jeux Olympiques de Rio en 2016. C'est une grosse satisfaction mais aussi une grande responsabilité surtout après la victoire et le titre de champion d'Europe obtenu en Slovénie. J'avoue m'être donné le temps de la réflexion car manager deux formations dans la même saison c'est parfois difficile. Mais

Palmarès

- **Joueur :**
Champion de France en 1982 avec Le Mans.
- **Entraîneur :**
Champion de France avec le MSB en 2006 et en 2009 avec Villeurbanne.
Vainqueur de la Coupe de France en 2004 avec le MSB.
Vainqueur de la semaine des As en 2006 avec le MSB et en 2010 avec Villeurbanne.
Champion d'Europe avec l'équipe de France en 2013.

c'est vrai, avec l'équipe de France, je possède un groupe exceptionnel !

Aujourd'hui, si mes regards sont aussi tournés vers la formation que j'entraîne, Strasbourg, il demeure que je garde le souvenir ému de l'époque où je dirigeais le MSB sur le parquet d'Antarès, de ses fidèles supporters sarthois et de l'équipe dirigeante qui m'a toujours soutenu lors de mon passage en Sarthe.

Vincent Collet en pleine action lors d'un match qui l'oppose à Roanne en 1992.



LE MANS

**► Dévoilement
du totem au collège Léon Tolstoï**

C'est en présence de Colette Tolstoï, épouse du petit-fils de Léon Tolstoï, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, Dominique Le Mèner, vice-président, Régis Vallienne, président de la commission de la Réussite éducative, Collège et Transports et Alexis Bruneau, principal du collège, que le totem de l'éta-

blissement Léon Tolstoï a été dévoilé.

L'ex-collège du Plateau, situé rue de Madrid au Mans, a été rebaptisé Léon Tolstoï en 2010 en accord avec sa famille qui suit depuis de près la vie de l'établissement. Il est par ailleurs le seul de France à porter le nom du célèbre écrivain russe, auteur de « Guerre et



Paix ». Colette Tolstoï a profité de cette visite pour rencontrer les élèves de 6^{ème} - les seuls de l'académie - qui apprennent

le russe en 1^{ère} langue. Deux nouvelles salles de sciences ont également été inaugurées à l'occasion.

**► Une nouvelle maison
d'assistantes maternelles au Mans**



Située dans le quartier du Villaret, au Mans, la nouvelle maison d'assistantes maternelles (MAM) P'Home d'Happy rassemble sous son toit 3 assistantes maternelles, à l'initiative du projet, en charge de 14 enfants de 6 mois à 5 ans (un maximum de 12 enfants sont accueillis simultanément).

« Il existe à ce jour une vingtaine de maisons d'assistantes maternelles en Sarthe. Ce type de structure répond à la fois au besoin de flexibilité horaire pour les parents et au

souhait de rompre l'isolement pour les assistantes maternelles », a souligné Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, accompagné de Dominique le Mèner, député.

Soutenue financièrement par le Conseil général, le Pays du Mans et Créavenir (Crédit Mutuel) la structure est en fonctionnement depuis le mois de janvier.

**► L'Eolienne prend ses marques
à Arnage**

Le nouvel espace culturel d'Arnage a été inauguré en présence de Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, Jacques Auxiette, président de la Région, Jean-Claude Boulard, président de Le Mans Métropole, André Langevin, maire de la commune et Laura Reynaud, sous-préfète. Un bel équipement qui abrite une salle d'une capacité de 1 400 personnes, un petit café-théâtre de cent places



auxquels il faut ajouter la médiathèque, l'établissement d'enseignement artistique et la Maison des habitants. Financé avec le soutien du Conseil général, ce nouvel espace culturel a été baptisé l'Eolienne.

► Un collège au nom de Costa Gavras



C'est avec une grande émotion que le cinéaste Costa Gavras a dévoilé aux côtés de Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, le totem de l'ancien collège Val d'Huisne,

qui désormais porte son nom.

Cette journée restera longtemps marquée dans la mémoire des élèves de l'établissement, notamment ceux des classes cinéma, qui ont pu approcher et discuter avec l'emblématique réalisateur. Pour le collège Cos-

ta Gavras, reconstruit à l'initiative du Conseil général (coût de 6,2 millions d'euros) après le terrible incendie qui l'a ravagé en octobre 2010, c'est une véritable renaissance.

SARTHE

Le Conseil général soutient l'emploi



La Fédération départementale des Travaux Publics et le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), à travers ses 18 entreprises et ses 1200 salariés, s'engage à coopérer avec le Conseil général pour faciliter le recrutement de bénéficiaires du RSA, notamment sur les métiers du BTP. Les objectifs de la convention signée par Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, et les représentants

des TP visent à développer les mises en relation entre les entreprises et allocataires du RSA, à favoriser la reprise d'activité de ces derniers par la mise en œuvre de contrats à durée indéterminée ou de contrats uniques d'insertion. Elle permettra également l'accompagnement socioprofessionnel des allocataires du RSA tout en leur facilitant l'accès à l'emploi durable.

CANTON DE MALICORNE

La presse nationale visite l'Espace Faïence

Une dizaine de journalistes de la presse nationale se sont déplacés à l'Espace Faïence de Malicorne pour y découvrir l'exposition « Terre et graines, céramique contemporaine » organisée, à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la thématique consacrée à « La Sarthe, Terre d'Histoires ». Accueillis par Chantal Albagli, conseillère générale du

canton et Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports, ils ont découvert une magnifique exposition qui va se prolonger encore plusieurs mois sur ce site. « Cet événement se prolongera en 2014 durant la période estivale, à l'abbaye de l'Epau au Mans avec la présentation d'œuvres plus monumentales » a précisé Chantal Albagli devant des



journalistes visiblement impressionnés par la qualité des

œuvres et l'écrin de l'Espace Faïence de Malicorne.

CANTON DE PONTVALLAIN

Une nouvelle station pour Cérans-Foulletourte



Au regard de l'augmentation démographique, la commune de Cérans-Foulletourte qui regroupe à ce jour 3 411 habitants, a entrepris le projet de construction de sa nouvelle station d'épuration.

Les travaux ont débuté en juillet 2011 et ont duré un peu plus d'un an. Le procédé de traitement met en œuvre l'épuration biologique par boues activées avec stockage des boues en silo.

La qualité de l'équipement a été saluée par les élus présents : Gérard Véron, conseiller général, Gérard Dufour,

maire, Guy-Michel Chauveau, député, Jean-François Housin, sous-préfet et Chantal More-Chevalier, présidente de la Communauté de communes.

Le coût total du projet s'élève à 1 256 800 €. Il est soutenu à hauteur de 451 700 € par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, et 230 500 € par le Conseil général.

CANTON DE BALLON

Reconstruction des ponts sur la Sarthe entre Souillé et La Guierche

Depuis début septembre, le Conseil général mène des travaux sur les ponts enjambant la Sarthe entre Souillé et La Guierche. « Il s'agit de déconstruire les tabliers actuels datant de 1893 et d'en réaliser deux nouveaux en béton armé reposant sur de nouvelles poutres métalliques »,

explique Dominique Le Mèner, vice-président du Conseil général en charge des routes. Après concertation avec les deux communes, les ponts supporteront une chaussée à voie unique de 3,90 m de largeur avec, à l'aval, un passage de service de 0,50 m de largeur et à l'amont, un trottoir de



1,50 m de largeur séparé de la chaussée par une bordure. Les trottoirs sur les ponts sont raccordés à des aménagements piétons réalisés par les communes.

En fonction de la météo, les ponts devraient être en service d'ici la fin de l'année. Le Conseil général en est le maître d'ouvrage, avec un financement de 620 000 €.

CANTON DE CONLIE

Le stade porte le nom de Lucien Beauger



Il y avait beaucoup d'émotion dans l'assistance à l'occasion de l'inauguration du stade Lucien Beauger. Ce dernier, présent aux côtés de Joël Méténier, conseiller général et Raoul Marteau, maire de la

commune, a dévoilé la plaque du stade conlinois qui porte désormais son nom. Président du club de football local en 1957, il n'a cessé d'œuvrer en faveur du sport dans la commune. Enthousiaste, généreux, passionné, Lucien Beauger a reçu un vibrant hommage de la part des nombreux participants de la cérémonie. Quant au coût des travaux, ils s'élèvent à 400 000 €.

CANTON DE LA FLÈCHE

De nouveaux vestiaires pour le stade de la Pépinière

Les nouveaux vestiaires du stade de la Pépinière à La Flèche ont été inaugurés en présence de Véronique Rivron, présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports du Conseil général, Guy-Michel Chauveau, maire de la commune, Nadine Grelet-Certenais, conseillère générale



du canton et des dirigeants du Racing-club fléchois et de l'USF rugby. Le club de foot réunit près de 300 personnes et le club de rugby environ 150 licenciés. Au cours d'une

semaine, les vestiaires sont ainsi occupés par environ 450 personnes. Les travaux de réfection et d'extension ont nécessité un investissement de 324 000 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 62 000 €.

SARTHE

Le circuit international de Karting inauguré

Situé juste aux portes du mythique circuit Bugatti au Mans, le nouvel antre du karting a été inauguré en grande pompe en présence de Jean Todt, président de la Fédération internationale de l'automobile, du Sheikh Abdulla Bin Isa Al-Khalifa, président de la Commission internationale de karting, de Nicolas Deschaux,

président de la Fédération française du sport automobile et de l'emblématique pilote français Alain Prost, quadruple champion du monde de Formule 1. Réunis autour de Pierre Fillon, président de l'Automobile Club de l'Ouest et de Dominique Foussier, président de l'association sportive de karting de l'ACO, ils ont



coupé le traditionnel ruban tricolore aux côtés de Jean-Marie Geveaux, président du Syndicat Mixte des 24 Heures. L'ACO a décidé de se porter candidate à l'organisation

d'une manche du championnat d'Europe et du championnat du monde de Karting en 2015. Avec de telles infrastructures très modernes, toutes les ambitions sont permises !

CANTON DE FRESNAY-SUR-SARTHE

Inauguration de la station d'épuration de Saint-Ouen-de-Mimbré

La station d'épuration basée sur le site de la Belle étoile traitera les eaux usées des habitants de Saint-Ouen-de-Mimbré, de Fresnay-sur-Sarthe, ainsi qu'une partie d'Assé-le-Boisne et de St-Aubin-du-Locquenay.

Inauguré officiellement en présence des maires des communes concernées réunies en

syndicat et de Fabienne Labrette-Ménager, conseillère générale du canton et présidente de la commission Environnement et Développement durable, ce nouvel équipement vient remplacer l'ancienne station de Fresnay qui datait de 1980 et qui était inadaptée car sur un terrain trop petit pour une mise aux normes et



celle de Saint-Ouen-de-Mimbré, datant de 1972.

Le choix s'est porté sur un procédé classique pour des stations de cette importance avec cependant un traitement

des boues obtenues par lits à macrophytes (roseaux).

Le coût total des travaux s'élève à 2,1 M€ avec un soutien financier du Conseil général et de l'Agence de l'Eau.

CANTON DE SILLÉ-LE-GUILLAUME

La Maison de santé de Sillé-le-Guillaume inaugurée

Ouverte depuis le printemps dernier, la nouvelle Maison de santé de Sillé-le-Guillaume a été officiellement inaugurée par Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général en présence de Fabienne Labrette-Ménager, Michel Quillet, conseillers généraux,

Jean-Marie Hoguet, maire de la commune et Magali Debatte, secrétaire générale de la préfecture. Spacieuse, moderne avec ses larges baies vitrées, cette nouvelle maison de santé accueille 24 professionnels dont sept médecins généralistes. Le Conseil gé-



néral a accompagné le financement de ce bel édifice.

CANTON DE SABLÉ-SUR-SARTHE

36 logements BBC

Suite à la construction du nouveau foyer pour personnes âgées avenue André Cerisay, à Sablé-sur-Sarthe, l'ancien foyer Saint-Denis, situé sur la même avenue, a été restructuré en 36 logements locatifs (10 T2, 20 T3, 5 T4 et 1 T6). Ils constituent la première réhabilitation en BBC (bâtiment basse consommation) en Sarthe et sont classés A selon l'étiquette de l'Ademe.



L'inauguration officielle s'est déroulée en présence de Pierre Touchard, conseiller général, Fabienne Labrette-Ménager, présidente de Sarthe Habitat, Marc Joulaud, maire et Sylvie Tolmont, députée.

L'inauguration officielle s'est déroulée en présence de Pierre Touchard, conseiller général, Fabienne Labrette-Ménager, présidente de Sarthe Habitat, Marc Joulaud, maire et Sylvie Tolmont, députée.

SARTHE

Le Cidpa met en place son Clos

Le Centre d'information départemental pour l'autonomie (Cidpa) vient de mettre en place son Conseil local d'orientation et de surveillance (Clos). Auparavant sous le statut associatif avec un conseil d'administration regroupant un ensemble de partenaires (élus locaux, représentants des services d'aide à domicile, des caisses de retraite, etc.), le Cidpa a été intégré au Conseil général en 2011. Dans une volonté de conserver la richesse du tissu partenarial, d'être force de proposition dans le champ médico-social et de partici-

per à l'observation territoriale des besoins en lien avec les schémas départementaux et les projets médico-sociaux de territoire, un Clos a été mis en place.

Rappelons que le département compte 13 Clics (Centre local d'information et de coordination). Au cours de l'année 2014, il est prévu d'organiser progressivement un Clos par Clic.

À NE PAS RATER



Cross Ouest-France - Pays de La Loire

Sport

> 18 & 19 JANVIER

La 33^{ème} édition du Cross Ouest-France Pays de la Loire aura lieu les 18 et 19 janvier prochains dans les bois de l'Epau. La manifestation est devenue le cross n° 1 en France et classée dans le top 3 des plus grands cross européens. L'édition 2014 sera, comme les

précédentes, fidèle aux valeurs qui ont fait sa réussite : un mélange ludique, de la convivialité et de la sportivité.

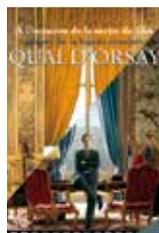
 **Arche de la nature - Bois de l'Epau**
<http://crossdumans.ouestfrance.fr>

30 NOVEMBRE

Bande dessinée 20h30

Quai d'Orsay

À l'occasion de la sortie du film de Bertrand Tavernier tiré de la bande dessinée « Quai d'Orsay » de Christophe Blain, le Conseil général a organisé une série d'événements BD - cinéma - conférences - sur l'ensemble du département durant tout le mois de novembre. Le 30, c'est à Château-du-Loir que le film sera projeté. Il sera suivi d'une intervention de Laurent Tamanini sur l'adaptation de la BD au cinéma.



 **Château-du-Loir, cinéma Les Récollets**
02.43.54.11.70.

30 NOVEMBRE

Théâtre 14h

Parcours de la violence faite aux femmes

À l'occasion de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, la Compagnie de théâtre d'improvisation « Les Candirats » propose un parcours théâtralisé présentant les différentes étapes de la violence, qu'elle soit physique, psychologique ou verbale, de son apparition à sa punition. Ce parcours au sein des différents lieux de la MJC Prévert sera constitué de plusieurs scénettes qui feront vivre au public une expérience inédite afin de sensibiliser chacun à ce fléau, responsable de 148 décès de femmes en 2012.

 www.mjcprevert.com

JUSQU'AU 1^{er} DÉCEMBRE

Cinéma

Aux écrans du réel

L'association Chroma organise la 14^{ème} édition du festival de films documentaires « Aux écrans du réel ». Une sélection de documentaires qui témoignent d'un regard singulier et qui invitent à s'interroger sur la réalité filmée est proposée au public sarthois. Cette édition portera ses Regards sur le corps.

 www.assochroma.org



4 DÉCEMBRE

Spectacle jeune public

L'arbre à surprises de Noël

M'zelle Magali invite les enfants à rythmer l'animation selon les surprises qu'ils choisissent. Histoires, chansons et comptines autour de Noël... M'zelle Magali utilise des livres, une marmotte et des instruments de musique. De 0 à 6 ans. Durée : 25 min.

 **Yvré-L'Évêque, Médiathèque George Sand**
02.43.76.13.74.

7 DÉCEMBRE

Spectacle 20h

Le sacre du printemps

Le célèbre ballet d'Igor Stravinsky interprété par Sylvie Courtin et Anne Etievre, toutes deux pianistes de l'ensemble Offrandes, vous feront revivre ce moment important de l'histoire de la musique, avec la danseuse Héléna Cueto (flamenco).

 **Le Mans, La Fonderie**
www.lafonderie.fr

FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ARNAGE 12^{ème} ÉDITION

BDMania

30 NOV - 1 DÉC 2013

L'ÉOLIENNE ESPACE CULTUREL 10H-12H30 / 14H-18H

30 NOVEMBRE > 1^{er} DÉCEMBRE

Bande dessinée

BD Mania

Rendez-vous incontournable des amateurs de bande dessinée en Sarthe, le festival BD Mania revient cette année avec une palette d'auteurs très colorée toujours axée sur la lecture jeunesse. Auteur en dédicaces, Café BD, ateliers d'initiation, concours de planches, expositions ou encore vente de BD neuves ou d'occasions sont au programme. Un temps fort autour de Michel Vaillant aura lieu le 29 novembre à partir de 18h45 au Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe.

 **Arnage, L'Éolienne**
02.43.21.12.50.
www.arnage.fr

7 DÉCEMBRE

Atelier 9h30

Osez l'osier !

Dans le cadre des « Rendez-vous nature » mis en place tout au long de l'année par le Conseil général, un atelier de tressage de l'osier vivant est proposé aux Sarthois. Apporter son sécateur.

Le Mans, Arche de la nature
02.43.50.38.45.

15 DÉCEMBRE

Spectacle jeune public 17h30

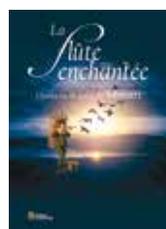
Aldebert - Enfentillages n°2

Avec la poésie et l'espièglerie qui ont fait le succès du premier opus, Aldebert fait apparaître de nouveaux personnages (dragons, fakirs, médecins, rappeurs, parents débordés,...) et s'interroge sur les problématiques qui font la réalité des enfants d'aujourd'hui. Accompagné de ses 4 musiciens, Aldebert propose à son public un moment d'évasion et de bonne humeur communicative. A partir de 5 ans.

Sablé-sur-Sarthe
L'Entracte - Centre culturel
02.43.62.22.22.

20 DÉCEMBRE

Opéra 20h



La flûte enchantée

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du Chœur d'Orphée, «La flûte enchantée», opéra en 2 actes de Mozart, sera joué par le Chœur d'Orphée et l'ensemble Cénomane sous la direction de Michel Brun. Chants en allemand et textes en français.

Arnage, L'Eolienne
<http://choeurdorphee.free.fr>

29 DÉCEMBRE

Sport

Corrida d'Arnage

La traditionnelle Corrida d'Arnage clôturera une fois de plus l'année sportivement ! Plusieurs courses sur route se succéderont durant l'après-midi dont le 5 km à 14h15 et le 10 km à 15h. Organisée par la section athlétisme de l'US Arnage, la Corrida promet une fois de plus un beau spectacle.

<http://corrida.arnage.free.fr>

25 JANVIER

Musique 20h30

Bal Folk

Une soirée dédiée aux musiques traditionnelles, avec des artistes venus de Sarthe, de Bretagne ou de Gascogne ! Trois duos sont au programme : Timothée Le Bour et Youen Bodros, un groupe incontournable de la scène traditionnelle bretonne actuelle, Eric et Samuel Thézé, connus pour leurs compositions originales inspirées de musiques traditionnelles européennes, du tango et du bandonéon et enfin Cyrille Brotto et Guillaume Lopez dont le sens de la danse et de la fête en font les rois du bal populaire du pays d'Oc.

Changé, Centre socio-culturel Le Rabelais
www.lerabelais.org
02.43.40.13.04.

25 & 26 JANVIER

Exposition

Salon « Féerie du parfum »

Organisé par le Club Collections et Passions du Val de Loir, le 11^{ème} salon « Féerie du parfum » aura lieu les 25 et 26 janvier à Château-du-Loir. 25 exposants, professionnels et collectionneurs particuliers, proposeront des ventes, achats et échanges de flacons et miniatures de parfums et dérivés.

Château-du-Loir
Salle « Espace des Récollets »
02.43.44.35.25.

RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÉNEMENTS
SARTHOIS SUR :

mySarthe



Également disponible sur www.mysarthe.com

JUSQU'AU 15 FÉVRIER

Exposition

Passé de Campagnes - Fermes et villae antiques de la Sarthe

Conçue par le Capra (Centre allonnais de prospection et de recherches archéologiques), l'exposition présente la synthèse des connaissances acquises par la recherche archéologique sur les villae, les fermes et les établissements de productions rurales de la période gallo-romaine. Un cycle de conférences accompagne l'exposition.

Le Mans, Bibliothèque universitaire
www.association-capra.com

LIVRES DU MOMENT

Sport

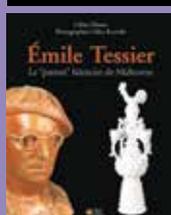


MSB, 20 ans d'émotions

Le Mans Sarthe Basket appartient au haut du panier du basket français et est reconnu dans l'Europe entière. Richement illustré, ce livre de Pascal Legendre célèbre les 20 ans du club en mettant à l'honneur les joueurs mais aussi les figures emblématiques qui ont contribué à sa légende. Photographies de David Piolé.

Editions Libra Diffusio. Prix de vente : 26 €.

Art



Émile Tessier, le « patron » faïencier de Malicorne

Émile Tessier fut, de par sa personnalité et son talent, le faïencier le plus emblématique de Malicorne. De 1928 à 1971, il apporta beaucoup à la cité potière. Cet ouvrage de Cécile Moron met en lumière une vie riche mais aussi des pièces rares issues de collections privées et publiques. Un inventaire de plus de 900 dessins d'atelier est publié à la fin du livre. Photographies de Gilles Kervella.

Editions de La Reinette. Prix de vente : 35 €.

À votre écoute

Cette page est pour vous. Vous pouvez l'utiliser pour écrire à Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général. Votre courrier recevra une réponse dans les meilleurs délais.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



À adresser à :

M. le Président du Conseil général -
Hôtel du Département - Place Aristide Briand
72072 Le Mans Cedex 9



Écrivez aussi à
M. le Président du Conseil général -
par e-mail :
president@cg72.fr

JEU



Connaissez-vous... ? la Sarthe

Question

Sur quelle commune se trouve cet édifice ?

- Oisseau-le-Petit
- Luché-Pringé
- Bourg-le-Roi

À gagner : 10 places pour assister au match de handball qui opposera l'équipe de France à la Norvège le 7 janvier prochain à Antarès

Nom

Prénom

Adresse

Si vous voulez recevoir la lettre d'information du Conseil général, merci de renseigner votre adresse mèl :



Retournez-nous vos réponses avant le 31 décembre 2013, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante : Concours La Sarthe magazine N°132, Direction de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.



Les Petits Sablés, un délicieux goût de légende

À Sablé-sur-Sarthe, la réalité se mélange délicieusement à la légende par l'entremise de petits biscuits ronds. En effet, depuis 350 ans, les Petits Sablés sont connus partout en France, comme autant d'ambassadeurs du bon goût sarthois.

► Un beau premier lundi du mois de juillet 1670, Vatel, le célèbre maître d'hôtel du puissant "Grand Condé", frère du Roi Soleil, met à disposition de ses convives de délicieux petits gâteaux secs et ronds. Coïncidence troublante, une Sarthoise, Magdeleine de Souvre, marquise de Sablé, est l'invitée d'honneur à cette illustre table. Cette anecdote nous est parvenue grâce à une lettre de Madame de Sévigné qui séjournait, autre coïncidence, de temps à autre au château de Malicorne (près de Sablé-sur-Sarthe) !

La belle histoire continue...

Le fameux biscuit sarthois survivra à l'Ancien Régime et continuera, tel le Phénix, à renaître de ses cendres pour accompagner les fins de repas ou les goûters de notre temps. Cette tradition culinaire est jalousement entretenue par des générations de pâtisseries. Le 31 juillet 1924, M. Yvon

Étienne, pâtissier à Sablé, dépose un brevet d'invention et de marque du Petit Sablé au tribunal de commerce. En 1932, c'est au tour du maître biscuitier, Pierre Drans, de déposer une recette qui lui est propre. C'est cette maison, reprise en 2008 par Bernard Lauer, qui perpétue la grande

« Les Petits Sablés ont plus de 350 ans ! »

tradition artisanale du Petit Sablé. Sa société a toujours conservé la même recette et n'a cessé de produire et de développer sa gamme. Merlingues aux amandes et noisettes entières parfumées aux arômes naturels de chocolat, café ou vanille rejoignent les petits biscuits ronds éponymes au délicieux goût de beurre frais. Précédemment, en 1962, M. Georges Justier faisait construire une biscuiterie industrielle, route

du Mans. Victor Scherrer la rachète en 1996. En 2003 sa fille, Amélie Loret, en reprend les rênes, animée d'une volonté de donner à la marque une image de qualité sans concession. Elle explore avec gourmandise les cultures culinaires étrangères en essayant d'en adapter quelques éléments. Les graines de quinoa, la noix de coco, les pépites de cacao et les graines de sésame viennent alors se marier à la pâte des fameux petits gâteaux sarthois. À Sablé-sur-Sarthe, deux autres artisans pâtisseries pétrissent et cuisent ce mélange de farine, de sucre et de beurre (et de secret du chef). Comme pour offrir un prolongement

à cette spécialité bien de chez nous, la Confrérie du Petit Sablé, créée en juin 2005, rassemble officiellement et solennellement une quinzaine de membres amateurs, ambassadeurs gourmands du précieux biscuit. Grâce à l'effort de tous ces acteurs, les Petits Sablés ont encore de beaux jours devant eux.

Pratique

- **La Nouvelle Maison du Sablé**
38, place Raphaël Élizé
72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02.43.95.01.72
Fax : 02.43.92.33.79
- **La Biscuiterie La Sablésienne**
1, avenue Jean Monnet
72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02.43.95.04.53
www.sablesienne.com
Mél : contact@sablesienne.com



CROSS

Ouest-France PAYS DE LA LOIRE

Organisé par Ouest Sports et Loisirs

33^e édition

18 et 19 janvier 2014

Le Mans - Arche de la nature - Bois de l'Épau



Inscriptions sur :
www.ouest-france.fr
Tél. 02 43 75 36 22



Ce qu'en pensent les élus de Gauche

L'examen du Compte administratif 2012 du Conseil général est particulièrement révélateur de la qualité de gestion d'une collectivité puisqu'il permet de constater à l'issue de l'exercice budgétaire l'état réel des dépenses et des recettes de l'année précédente. Deux points ont plus particulièrement retenu notre attention :

1°) La dégradation de la capacité d'autofinancement du Conseil général se poursuit avec une diminution de 5,7 millions d'euros en 2012. C'est à la fois le résultat du poids accru des prestations sociales et des réformes fiscales des années Sarkozy qui ont réduit considérablement les marges de manœuvre des Départements.

2°) L'investissement recule de 16%. Cette décision est contestable dans une période où le soutien à l'activité économique est primordial d'autant plus que les premières victimes sont les Collectivités locales qui, chaque année, constatent le désengagement financier du Conseil général dans le co-financement de leurs projets.

Dans ce contexte financier, la préparation du Budget 2014 n'est pas simple d'autant plus que le contexte de crise économique s'accompagne d'une baisse des dotations aux collectivités locales. Pourtant, le Gouvernement tente d'épargner les Départements qui se voient attribuer de nouvelles ressources et la possibilité de relever les droits de mutation. Ces annonces sont les bienvenues pour autant nous sommes loin du compte car les Conseils généraux ont besoin de retrouver plus de

marges de manœuvre pour assurer le financement de leurs dépenses sociales.

Pour autant, le double discours des élus UMP qui dénoncent les décisions du gouvernement est devenu insupportable. Pendant des années, ils ont accepté, accompagné et défendu les mauvais coups portés aux Départements sans jamais protester et attendent désormais de la nouvelle majorité qu'elle soit en mesure, en l'espace de quelques mois, d'apporter des solutions aux dégâts précédemment causés.

Enfin, il est étrange de voir les élus UMP se complaire dans une vision catastrophique de la situation économique. Pourtant, il existe des signes montrant que la sortie du tunnel n'est peut-être plus très loin :

- Recul du chômage des jeunes sarthois sur plusieurs mois consécutifs ;
- Investissement des entreprises sarthoises au plus haut depuis 2005 ;
- Augmentation de 35% du chiffre d'affaires des entreprises sarthoises entre 2011 et 2013 ;
- Excédent du commerce extérieur sarthois de 71M€ sur les 12 derniers mois.

Autant de raisons qui nous conduisent à penser que le Conseil général devra soutenir et accompagner les projets des acteurs économiques de la Sarthe dans le cadre du Budget 2014.

Pour tout contact :
02.43.54.72.24
elus-de-gauche@cg72.fr
www.la-sarthe-a-gauche.fr

Le mot de la Majorité

Le dernier Débat d'Orientations Budgétaires a clairement montré que le Conseil général pouvait s'appuyer sur un Budget départemental équilibré et sain. Alors que notre pays traverse une grave crise économique et que nos dépenses de solidarité ne cessent de progresser, notre collectivité poursuit son désendettement.

Cependant, cette situation budgétaire encourageante reste incertaine. Demain, les Départements risquent en effet d'être asphyxiés par le financement des dépenses des allocations individuelles de solidarité (APA, RSA, PCH). En outre, la baisse historique des dotations et les transferts de charges décidés par le gouvernement AYRAULT aggrave cette évolution. En effet aucune ressource supplémentaire n'est prévue pour :

- La prise en charge des Mineurs Étrangers Isolés,
- Le volet transport de la réforme des rythmes scolaires et le financement des matériels informatiques dans des collèges
- La suppression de la journée de carence...

La passivité de l'Association des Départements de France et la gravité de la situation ont amené les Présidents de Conseils généraux de droite et du centre à suspendre leur participation à cette structure. Si Christophe COUNIL voit dans cette décision un discours démagogique, ce point de vue n'est heureusement pas partagé par de nombreux élus de gauche qui savent garder un minimum de lucidité sur les mesures prises par le Gouvernement.

Ainsi,

- Ce n'est pas un élu de droite qui a affirmé :

« C'est ponctuel. C'est mieux que rien, mais par rapport aux millions qui nous manquent, c'est une goutte d'eau. On n'est pas sur les mêmes échelles » mais le président du Conseil général PS de la Nièvre, Patrick Joly.

- Ce n'est pas un élu de droite qui a affirmé « Ce sont des mesures qui amplifient les inégalités » mais le président du Conseil général communiste de l'Allier, Jean-Paul Dufrière.

- Ce n'est pas un élu de droite qui a affirmé à propos de la quasi-obligation d'augmenter les droits de mutation « Ce type de déplafonnement, ce n'est pas une mesure de péréquation, c'est même contraire à la solidarité » mais le président du conseil général PS de la Creuse, Jean-Jacques Lozach.

Le mécontentement dépasse donc largement les clivages politiques. Si nous voulons être entendu par le gouvernement, ce n'est pas par opposition stérile mais pour continuer à contribuer au développement de nos territoires et maintenir la cohésion sociale de notre pays.

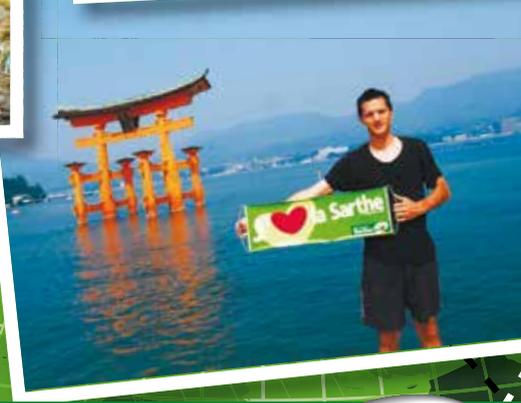
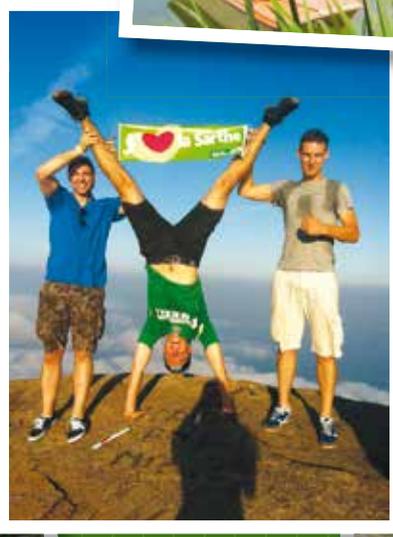


J'❤️ la Sarthe

www.sarthe.com



BRAYO et merci à tous les amoureux de la Sarthe !



Conseil général
Sarthe

Merci à tous d'avoir contribué au rayonnement de la Sarthe à travers le monde !
Retrouvez dès à présent toutes les galeries photos sur www.sarthe.com et rendez-vous en 2014 pour participer à la 2^{ème} édition du concours !

Conception : LC Communication CG72